

C'est presque une position sociale de nos jours, de parler français à la perfection.—J. Novicow.

LE MADAWASKA

Il n'est pas de plus grande gloire que de combattre pour la langue de la patrie.—Jean Dorat.

J.-G. BOUCHER, éditeur-proprétaire.

ABONNEMENT: Canada \$2.00 Etranger \$2.50

Rédigé en collaboration.

NOTRE RECORD

Au moment où nous écrivons ces lignes l'hon. C.D. Richards, premier ministre de cette province, et l'hon. D. A. Stewart, ministre des Travaux publics, sont à Ottawa dans le but de déterminer les grandes lignes du programme que la province du Nouveau-Brunswick suivra pour venir en aide aux chômeurs.

On sait que le gouvernement fédéral s'est fait autoriser par le parlement, à la dernière session, à faire toutes les dépenses nécessaires, sans limite déterminée, pour faire face à la crise qui existe actuellement par tout le Canada.

Des sommes considérables seront distribuées ici et là. Une grande partie ira dans l'Ouest où, dit-on, la misère se fait grandement sentir. Les conditions dans l'Est du Canada, en particulier aux Provinces Maritimes, ne sont pas des meilleures, et le gouvernement fédéral saura ne pas oublier cette partie du pays.

A la suite d'une déclaration du sénateur G. D. Robertson, ministre fédéral du Travail, en rapport avec les importants travaux que le gouvernement fédéral se propose d'entreprendre sur la route Trans-Canada par l'intermédiaire des gouvernements provinciaux, l'hon. premier ministre du Nouveau-Brunswick déclara à la fin de la semaine dernière que les conditions de cette route dans notre province ne sont pas analogues à celles des autres provinces. La route Trans-Canada, telle que déterminée par un Ordre-en-Conseil passé samedi dernier à St-Jean, est la route No. 2 allant à la frontière de Québec dans la paroisse de St-Jacques, passant par Edmundston et suivant la vallée de la rivière St-Jean jusqu'à la ville de St-Jean; puis, longeant la rivière Kennebec jusqu'à Moncton; de là, traversant Dorchester, Sackville, pour atteindre la frontière de la Nouvelle-Ecosse près d'Amherst.

Notre premier ministre disait donc que, dans notre province, cette route n'a guère besoin de travail; un peu d'entretien et ce sera suffisant. Nous sommes bien prêts à admettre que la route No. 2 est actuellement en bonne condition, mais elle n'a pas encore atteint la perfection et nombreuses sont les améliorations qu'on pourrait lui faire subir pour une plus grande sécurité des automobilistes.

Il est maintenant reconnu d'une façon officielle que la route Trans-Canada, la route la plus importante que le pays aura, celle que l'on annonçait un peu partout et que les touristes, visitant notre pays, seront invités à suivre de préférence, que cette route, disons-nous, traversera notre comté en utilisant la route No. 2. Lorsque le premier ministre a parlé du bon état de la route No. 2, il n'a certainement pas songé à cette partie qui traverse le comté de Madawaska, depuis Edmundston jusqu'à St-Léonard, et sur laquelle nous trouvons pas moins de vingt-sept traverses de chemin de fer sur une distance d'environ vingt-cinq milles.

Nous osons dire sans crainte de nous tromper que nulle part ailleurs, dans tout le Canada, pouvons-nous trouver autant de passages à niveau dans une aussi courte distance. C'est un record, mais un record peu enviable car ces traverses offrent un danger constant pour l'automobiliste, au point que de nombreux touristes sont détournés de cette route. Pour se rendre à St-Jean plusieurs automobilistes utilisent la route qui passe par les Etats-Unis, au détriment des villes et villages canadiens qui perdent ainsi le bénéfice d'une partie du tourisme.

L'ouverture de la nouvelle route qui relie maintenant St-Léonard à Campbellton est une autre raison qui milite en faveur de l'élimination de ces passages à niveau entre St-Léonard et Edmundston. Les touristes qui feront le tour de la Gaspésie seront certainement tentés de revenir par la nouvelle route de St-Quentin, en passant par St-Léonard, Edmundston et Rivière-du-Loup. En outre que ceci leur donnera l'avantage de ne pas revenir sur leurs pas et de voir des régions nouvelles, pour ceux qui ont à retourner à Québec la distance est moindre.

Inutile d'argumenter bien longtemps pour prouver que l'élimination de la plus grande partie des traverses à niveau, d'Edmundston à St-Léonard, est un besoin pressant. Comment y arriver? Voilà la question.

Il ne nous appartient pas de définir aux autorités intéressées dans ce projet les moyens à prendre pour donner à cette partie de la future route Trans-Canada une plus grande sécurité. Deux solutions s'offrent au problème: changer la route de place ou enlever la voie ferrée. Dans le premier cas l'entreprise serait très dispendieuse, dans le second les pourparlers seront difficiles et délicats.

Enlever la voie ferrée, cette solution peut paraître ridicule à quelques-uns, et pourtant la chose est possible. Que diront les autorités du Pacifique Canadien dont la ligne tortueuse cause la presque totalité de ces passages à niveau? Comment ce chemin de fer pourrait-il se rendre à Edmundston si on fait disparaître ses rails?

Un projet déjà soumis aux autorités réglerait tout ça facilement. Que le Pacifique Canadien consente à utiliser la voie du Canadien National, de St-Léonard à Edmundston, et nous n'aurons plus que deux traverses sur la route No. 2, entre ces deux endroits.

Une entente de ce genre est-elle réalisable? Pourquoi pas, le Canadien National n'utilise-t-il pas la voie du Pacifique Canadien entre Fredericton et Vancéboro, et entre Westfield Beach et St-Jean?

Cette question de nettoyer la route Edmundston à St-Léonard des rails qui l'encombrent n'est pas nouvelle. Elle a été présentée sous tous les aspects à la Commission des Chemins de fer. Un des commissaires, M. Frank Oliver, est venu lui-même examiner les con-

G. N. TRICOCHÉ

VARIETES

L'EXPOSITION COLONIALE INTERNATIONALE DE PARIS

Dans un récent article, nous avons dit quelques mots de l'Empire Colonial de la France. Certains des remarquables résultats obtenus par le développement de cet Empire sont dévolus au public à l'Exposition Coloniale qui se tient en ce moment à Vincennes, de Paris. A vrai dire c'est à une exposition internationale, car les Etats-Unis, la Belgique, le Danemark, l'Italie, le Portugal et la Hollande se sont associés à la France dans cette entreprise. Mais, dans son ensemble, cette dernière est un monument élevé aux colonies françaises. On ne saurait trop recommander aux personnes allant en Europe cette année de faire leur possible pour consacrer un ou deux jours à l'Exposition. Le seul fait de visiter son intention de faire cette visite donne au touriste de la part du gouvernement français, des avantages sérieux. En effet, une carte de légitimation individuelle, délivrée par une agence quelconque de voyage, compagnie de chemins de

fer ou de navigation, permet d'obtenir des réductions de 30 à 33 pour cent sur les tarifs ordinaires, et des prolongations de validité du billet. De plus, les voyageurs en groupes bénéficient de conditions spéciales. Le résultat était facile à prévoir. Entraînés par l'influence anglosaxonne des écoles normales et des inspecteurs, trop peu institutrices, nous ne nous sommes pas préoccupés de la loi du moulin; nous nous sommes contentés de profiter de la situation. Le résultat était facile à prévoir. Entraînés par l'influence anglosaxonne des écoles normales et des inspecteurs, trop peu institutrices, nous ne nous sommes pas préoccupés de la loi du moulin; nous nous sommes contentés de profiter de la situation.

Il fallait nécessairement remonter le courant qui semblait emporter notre jeunesse. La survivance de notre langue exigeait. Pour cela nous ne pouvions pas compter sur des gouvernements assez bien disposés, même à l'égard de nos colonies. Il fallait aller chercher ailleurs, dans les familles, et nous nous sommes adressés à nos compatriotes. Nous avons fait appel à nos compatriotes. Nous avons fait appel à nos compatriotes. Nous avons fait appel à nos compatriotes.

En 1917, à la suite d'un congrès, se fondait à Québec, au Canada, le Comité d'Éducation Interprovinciale. Ses fondateurs ont été les uns des fondateurs de l'Association Interprovinciale. Ses fondateurs ont été les uns des fondateurs de l'Association Interprovinciale. Ses fondateurs ont été les uns des fondateurs de l'Association Interprovinciale.

ditions sur les lieux; des ingénieurs ont fait et envoyé à la commission tous les plans et détails nécessaires. A toutes ces démarches, il ne manque plus qu'une réponse à obtenir.

Dans certains comtés, les députés fédéraux se font une superbe réputation de générosité et de dévouement; auprès de leurs électeurs en leur obtenant de l'argent pour les quais. Dans le comté de Madawaska, nous n'avons pas de quoi, parce que nous n'avons pas de navigation, c'est logique. Est-ce à dire que notre député doit rester inactif et ne pas bénéficier des octrois que le gouvernement accorde toujours facilement aux députés de la droite?

Est-ce à dire que parce qu'il n'a pas de quais, le comté de Madawaska n'a pas besoin des octrois fédéraux? Est-ce à dire que, parce qu'Edmundston n'est pas un port de mer, il est impossible à notre député fédéral d'obtenir un peu de cet argent qui sera distribué pour venir en aide aux chômeurs?

Nous n'avons pas de quais, mais nous avons trois traverses à niveau, tant dans le comté que dans la ville d'Edmundston. Dans notre ville nous avons un pont qui offre des dangers constants aux automobilistes, c'est le pont Murchie sur la rivière Madawaska. Ce pont est même dangereux pour les piétons en ce sens qu'il ne rend pas les services qu'il devrait rendre à la population du Quartier No. 1 et entraîne la plus grande partie de ses habitants, enfants et adultes, à traverser la voie ferrée du Témiscouata pour communiquer avec les autres parties de la ville.

Nous sommes assurés que notre député ne manquera pas l'occasion qui s'offre à lui cette année, de maintenir sa popularité chez les électeurs du comté de Madawaska en leur obtenant de multiples octrois fédéraux. C'est en agissant ainsi dans l'intérêt de notre population en général qu'il se conservera l'appui de la majorité des électeurs du comté, et particulièrement de la ville d'Edmundston qui, sans considération de parti, s'est montrée très généreuse au mois de juillet dernier.

Gaspard BOUCHER.

LETRE DE LA SASKATCHEWAN

LA QUESTION SCOLAIRE



Essayez ce Nouveau Dessert Délicieux ce Soir au Souper!

Nous avons vu dans un précédent article que le gouvernement de 1918, ôtant de fanatisme, avait amendé la loi scolaire de 1905 en nous accordant pendant un laps de temps d'enseigner le français durant une heure par jour. De plus, la langue française pouvait être employée comme langue d'instruction pendant la première heure scolaire.

C'était une victoire pour nous puisque ce deuxième fois la législature consacrait ainsi le principe de l'enseignement bilingue. C'était un désappointement pour nos adversaires dont le campagne dirigée en apparence contre les langues étrangères visait surtout l'enseignement du français.

Cette vague de fanatisme de 1917-1919 eut l'heureux résultat d'attirer fortement notre attention sur nos écoles, et de nous en faire comprendre toute l'importance. Peut-être les avais-je trop négligées dans le passé, d'abord parce que personne ne les attaquait et, parce que ensuite nous avions trop de problèmes divers à étudier, trop de travail à faire. Ces attaques nous furent salutaires.

La loi de 1905 aussi bien que les amendements de 1918 paraissent nous être favorables et, en fait, ils l'étaient, mais il fallait que nous puissions en tirer parti. Or aucun gouvernement ne se préoccupe de nous fournir le mécanisme voulu pour cela.

Jamais nous n'eûmes d'école normale bilingue pour la formation de notre personnel enseignant. Nos institutrices pouvaient connaître leur langue mais on ne leur montrait pas à enseigner. Nous n'avions pas non plus et nous n'avons jamais eu une inspection quelconque de l'enseignement du français. Pas de programme, pas d'examen, aucun contrôle, aucun stimulant, ni pour les

LAIT ST. CHARLES advertisement with logo and text.

élèves pour les institutrices. Par une loi, ou nous accordant quelques bribes de droit en nous laissant le soin de tirer parti de cette loi comme nous le pouvions.

Le résultat était facile à prévoir. Entraînés par l'influence anglosaxonne des écoles normales et des inspecteurs, trop peu institutrices, nous ne nous sommes pas préoccupés de la loi du moulin; nous nous sommes contentés de profiter de la situation.

Il fallait nécessairement remonter le courant qui semblait emporter notre jeunesse. La survivance de notre langue exigeait. Pour cela nous ne pouvions pas compter sur des gouvernements assez bien disposés, même à l'égard de nos colonies.

En 1917, à la suite d'un congrès, se fondait à Québec, au Canada, le Comité d'Éducation Interprovinciale. Ses fondateurs ont été les uns des fondateurs de l'Association Interprovinciale. Ses fondateurs ont été les uns des fondateurs de l'Association Interprovinciale.

Le plus urgent fut d'établir un contact avec les parents et le personnel enseignant. Il fallait montrer à nos institutrices et institutrices que par-dessus les droits de l'Etat, il y avait les droits des familles.

Il fallait montrer à nos institutrices et institutrices qu'ils avaient des devoirs à remplir envers leur race, et qu'ils étaient responsables envers cette race de la mentalité des enfants dont on leur confiait non seulement l'instruction, mais en eux-mêmes, et leur montrer qu'ils n'étaient plus seuls devant l'engrenage administratif, mais qu'ils avaient pour les protéger une association qui acceptait la pleine responsabilité des directives qu'elle donnait.

C'est à cet époque que fut fondé notre bureau de placement qui servait d'intermédiaire entre les commissions scolaires cherchant des institutrices, et les institutrices cherchant des écoles. Ce bureau répondait à un besoin réel, car il plaçait le personnel enseignant sous notre contrôle, et nous aidait à obtenir sa collaboration.

Il nous fallait aussi trouver à nos districts scolaires les institutrices dont ils avaient besoin. Ce n'était pas un petit problème.

En 1918, 25 pour cent de nos écoles devaient employer un personnel enseignant de langue anglaise, parce que nous n'avions pas suffisamment d'institutrices de langue française. Il est entendu que dans ces écoles les français ne s'enseignent pas.

De plus, parmi nos institutrices, un certain nombre ne possédaient pas les qualifications requises par le Département d'Éducation.

Cette situation s'explique par le fait que la plupart de nos paroisses étaient de fondation récente. Notre population était à peine installée. Elle avait peu de familles en mesure de s'imposer les sacrifices financiers nécessaires pour faire instruire leurs enfants. Situation dangereuse qu'il fallait tout prix faire cesser.

Pour cela nous dûmes nous adresser à Québec, notre seule source de recrutement possible. Des annonces furent dans les journaux. Des articles furent écrits pour expliquer notre situation et demander aux institutrices de la vieille province, de venir dans nos écoles, donner à nos enfants une éducation catholique et française. Les salaires étaient alléchants. Nos gens n'hésitaient pas à offrir \$200, ou \$300, de plus que la moyenne des salaires payés dans les autres districts de fait, ils se procurer au plus vite un personnel enseignant compétent. Des centaines et des milliers de lettres furent reçues.

Au début nous crûmes que nous n'appréhensions que peu de difficultés à nous procurer les institutrices dont nous avions besoin. Mais nous nous aperçûmes bientôt que c'était facile à dire, il était bien difficile de quitter le pays natal.

Deux grands obstacles d'ailleurs se dressaient sur nos routes. D'abord le prix du voyage pour se rendre dans l'Ouest et surtout une connaissance insuffisante de la langue anglaise chez la plupart des candidates.

L'Association Interprovinciale n'hésita pas à faire appel à la générosité patriotique de la population francocanadienne de la Saskatchewan. Elle expliqua la situation et demanda des souscriptions. En quelques semaines plusieurs milliers de piastres furent souscrites. Dès lors le recrutement fut plus facile.

Nous avançâmes à nos institutrices ce que nous leur avions promis. Nous nous sommes avancés à nos institutrices ce que nous leur avions promis. Nous nous sommes avancés à nos institutrices ce que nous leur avions promis.

Toujours délicieux et rafraichissant



Strictement de tendres feuilles choisies 'Frais des Plantations'

GRAND SAULT, N.B. —Mlle Yvonne Godreau passe le reste des vacances chez son oncle, M. Paddy Michaud de Van Buren.

—Mlle Edna Thériault de St-Quentin est actuellement en promenade chez sa sœur, Mme André Côté.

—M. et Mme Albert Page, Mme William Aubin et Mme Mabel Page de Bristol, Conn., sont en promenade chez leur mère, Mme A. McInyre.

—M. et Mme Georges Leclerc et leur fils Florian de St-Quentin, rendent visite à leurs parents, dans le comté de la semaine.

—M. et Mme Bruno Laforté, M. et Mme P. McClure, ainsi que M. Alfred Côté fils, se sont rendus à St-Quentin, dimanche dernier.

—M. et Mme Charles Michaud de Fall-River, Mass., ont passé le dimanche chez leur beau-frère, M. Georges Bourquin.

—Mlle Yvonne et Edna Thériault ainsi que MM. Alcide Caron et Pierre Thériault se sont rendus à St-Quentin, dimanche dernier, visiter M. et Mme Pierre J. Thériault.

FAIRE-PART

M. et Mme Camille Caron de St-Hubert ont l'honneur et le plaisir de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille baptisée le 12 sous les prénoms de Marie, Anne, parvaine et marraine: M. et Mme Emile Dumont de St-Jean-de-Dieu grands-parents de l'enfant.

DOMINION STORES advertisement with product list and prices.